

Le 30 Mai 2015

ASSEMBLEE GENERALE

de la

Fédération Départementale des Chasseurs de la Martinique

A Fort de France / CROSMA

PV de l'AG du 30 Mai 2014

qui s'est tenue à la Maison des sports, « pointe de la vierge », à Fort de France, sur Convocation du Président CARETO, à 18h30.

Début de séance : 18h45

Présents : Voir feuille de présence (Annexe I), soit un total de 75 Personnes.

Mot de bienvenue et remerciements du Président CARETO, à l'assemblée. Ce dernier, présente ses excuses pour la sonorisation qui n'a pas été mise à disposition. Il effectue la présentation des invités présents.

M.PAGES Expert Comptable
M. GROLLEAU SMPE/ONCFS
M. Julien MAILLES DEAL

Lecture de l'**Ordre du jour** (Annexe II).

Avant de commencer,
Une minute de silence est dédiée à la mémoire des amis chasseurs décédés dans l'année.

I. Le Président donne la parole au Secrétaire pour la lecture du PV de l'AG du 24 Mai 2013. (Annexe III)

Remarque de M. Alain POMPIERE, qui signale que des associations de Martinique portent leur soutien à des associations qui soutiennent AMAZONA en Guadeloupe pour des actions anti-chasse.

Lecture et approbation.

Contre = 0

Abstention = 2

PV adopté avec 2 abstention.

Avant d'effectuer le rapport d'activités, Le Président CARETO demande si il y a des personnes dans l'Assemblée qui s'opposeraient à ce que leur photo soit publiée sur le site de la Fédération. Pas d'avis contraire, M.POMPIERE ne souhaite simplement pas apparaître sur Facebook.

II. Rapport d'activités du Président (Annexe IV) :

Le Président fait le point sur les différentes activités durant l'année écoulée, tire un bilan mitigé de la saison de chasse passée. Il évoque aussi le prochain renouvellement des baux locatifs sur le DPM.

Point sur ses différents déplacements en Métropole en tant que représentant de l'Outre-Mer au Conseil d'Administration de la FNC.

M.MOREAU évoque le problème du Souchet, parlant d'une mauvaise gestion. Il n'y a pas une volonté délibérée de faire mal les choses. Certaines choses sont mal faites mais sans volonté de nuire.

M. CHABAN demande si à chaque renouvellement de bail il y aura les mêmes problèmes avec la DEAL.

M. MAILLE répond en expliquant le problème de la réserve maritime de 1976, et de la légalité de la chasse sur une réserve. Il est nécessaire de revoir l'arrêté au niveau national. Cette action doit être menée par la Fédération auprès des instances nationales.

S'ensuit un échange d'explications sur la zone concernée entre MM. MAILLE et CHABAN.

III. Rapport des Commissions :

Commission « Action Technique » (Annexe V), Présidée par M. Bertrand JUBENOT.

Lecture du rapport et rappel de la composition de la commission.

Claude NARECE demande si l'étude sur la tourterelle n'a porté que sur 105 oiseaux, est ce un nombre limité ?

M. JUBENOT répond que la quantité étudiée n'est fonction que du nombre de carnets de prélèvements remis ainsi que du nombre d'oiseaux mis à disposition.

M. JEANVILLE concernant l'ONF qui dit de ne pas s'inquiéter sur les paiements, aurons nous un échéancier.

Le Président CARETO répond positivement

M. E. BASTE trouve l'étude sur la perdrix intéressante pour un début, cela durera t'il.

B. JUBENOT confirme que oui, par passion et respect du travail commencé.

C. NARECE déplore que l'ONF ne soit représenté ce soir pour s'expliquer aux chasseurs directement.

JH JEANVILLE rappelle que l'arrêt de la perdrix est une décision ministérielle

M. POMPIERE dit que M. BON SAINT COME n'est pas le responsable de cette

décision mais M. DELATTRE qui a confondu la Perdrix avec un colombidé. Le territoire de nourriture des perdrix est menacé par les sentiers pédestres. Il souhaite que le schéma départemental de gestion cynégétique soit validé par l'ensemble des chasseurs avant présentation à la CDCFS.

Commission « Informations Législation » (Annexe VI),

Présidée par M. Jean-Pierre LEMOINE-BUSSEROLLES

Le rapport est lu par Patrice BONIFACE

M. DAVILA souhaiterait que la météo soit sur le site

Il est formulé le souhait qu'il puisse y avoir un compte par chasseur pour inscrire les tableaux de résultats.

M. BOCLE demande à quel moment on vote les rapports.

Réponse, il s'agit d'informations et non de votes.

Commission « Permis de Chasser » (Annexe VII),

Présidée par M. Frantz CASSILDE

Lecture et présentation, est faite par M. Jeremy SAITHSOOTANE secrétaire de la commission, du fonctionnement de sa commission et des statistiques de l'examen du Permis de Chasser.

Commission « Budget Finances » (Annexe VIII), Présidé par M. Patrice BONIFACE

Présentation du bilan et du compte de résultats 2012/2013.

Explications données par M. PAGES, expert-comptable, représentant la Société SMC qui a en charge notre comptabilité.

Il est précisé, qu'avec les réserves on pourrait acquérir un appareil de sonorisation...

Vote du Bilan 2012/2013

0 Contre

2 Abstentions

Bilan adopté.

Puis l'on procède à la présentation du Budget 2015/2016

M. DAVILA pose une question sur le salaire du Directeur

Vote du Budget

0 Contre

0 Abstention

Adopté à l'unanimité des présents

Ecart au budget 2013/2014 : M. BONIFACE donne des explications.

IV .Interventions des Invités :

- 1) M. GROLLEAU représentant l'ONCFS et le SMPE
M. POMPIERE signale des adultes qui chassent avec des carabines à air comprimé depuis des véhicules, de jour comme de nuit.
M. BASTE intervient sur le contrôle des carnets de prélèvements, serait il en rapport avec l'interdiction du bec crochu ?

L'horaire nous ayant rattrapé nous ne pouvons donner libre cours à toutes les questions, CONCLUSION du Président CARETO, qui met fin à la réunion: Ce dernier remercie l'assemblée et invite tous les présents au « *pot de l'amitié* ».

Plus rien n'a été évoqué

Levée de séance à 22h20
